

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 MAI 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Michel EDIAR (Président),

Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),

Mathieu LEMERCIER (Trésorier), présent par vidéoconférence

Thierry VERMEERSCH

Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), présente par vidéoconférence

Membres excusés (2)

Valérie BERGER-CAPBERN,

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membre invité

Rémi GARDIN (CTS), par vidéoconférence pour le point n°2

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Secrétaire Général ouvre la séance à 18h20 et les deux premiers points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du 22/03/2019 et des votes électroniques

- Le compte-rendu du BD du 22/03/2019 est adopté à l'unanimité.

- Le vote électronique de la demande de convention de membre associé de CF'Orientation (Claude FLAMENT) est validé à l'unanimité.

- Les quatre votes électroniques concernant le CQP (inscription via le secrétariat - prix du dossier de demande de VAE à 30 euros, paiement à l'avance - instruction du dossier à 250 euros, paiement à l'avance - modalités de l'appel d'offres) sont validés à l'unanimité.

2. Projet Fédéral : démarches à entreprendre pour la gestion des subventions 2020

Le Secrétaire Général donne la parole à Rémi GARDIN pour apporter au Bureau Directeur les informations à ce jour concernant la future gestion des subventions pour 2020. Il faut, dans un premier temps, travailler sur les déclinaisons du Projet Fédéral afin de diffuser un document fédéral aux structures déconcentrées, puis définir les modalités d'organisation de la campagne d'instruction des dossiers de demandes de subvention puis d'attribution qui devront être approuvées par le Comité Directeur. Une commission spécifique devra être créée. Après avoir questionné différents points, il apparaît que la charge de travail est très conséquente pour la fédération qui doit organiser la campagne de demande de subvention, instruire les dossiers, les faire remonter à l'Agence du Sport pour le paiement, puis gérer les comptes rendus de subventions. Le Bureau Directeur prend acte que l'obligation première est d'instituer cette commission spécifique pour entamer les démarches.

Le Président informe ensuite le Bureau directeur du nombre de 8306 licenciés à ce jour, ce qui représente une hausse de 138 licenciés par rapport au 31/05/2018. Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

3. Activités du Président

- 30 et 31 mars : représentation FFCO sur la nationale NE CO à VTT à Fontainebleau (77)

- 4 avril : réunion des fédérations de sports de nature au CNOSF à Paris (75)

- 8 avril : rendez-vous avec Decathlon France au siège à Paris (75)

- 8 avril : séance de travail avec la DTN et le SG au siège à Paris (75)

- 20 au 22 avril : représentation FFCO sur 3 jours de Pâques en Alsace à Belfort (90)

- 24 avril : réunion des présidents de fédérations au CNOSF à Paris (75)

- 15 mai : séance de travail avec la DTN et le SG au siège à Paris (75)

- 16 mai : réunion des présidents de fédérations au CNOSF à Paris (75)

- 18 et 19 mai : représentation FFCO sur les championnats de France CO à VTT (sprint et LD) à Nancy (54)

4. Point sur le conflit avec SEVANOVA/nouveau site internet FFCO

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des différents positionnements suite aux réunions. SEVANOVA estime qu'après analyse détaillée des processus de traitement des données, la charge de travail pour la réalisation dépasse de façon significative l'estimation du devis initial qui avait été faite à partir du cahier des charges fourni qui ne faisait que lister les données à manipuler. Sur l'aspect délais, il est donc irréaliste d'envisager un déploiement pour test avant le deuxième trimestre 2020. Sur l'aspect financier, SEVANOVA qui estime ne pas devoir prendre à sa charge l'intégralité du dépassement devrait nous faire avant le 7 juin un retour concernant soit une livraison uniquement du site vitrine, entraînant un remboursement partiel d'une partie des montants déjà payés, soit une offre alternative pour le développement complet du site métier. L'objectif est de pouvoir en discuter lors du Comité Directeur du 15 juin. Par ailleurs, des avoirs nous seront faits sur les factures parvenues et non justifiées au vu de l'avancement du projet.

Le Bureau Directeur en prend note.

5. Point sur le SNU (Service National Universel)

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la mise en place du SNU dans 13 départements pilotes et à venir pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. La pratique sportive, et notamment la Course d'orientation, fait partie des visées du SNU. Nos structures pourraient donc être intéressées à s'inscrire dans ce dispositif à travers une offre comprenant mise à disposition de cartes, proposition de séquences pédagogiques, pose de postes voire animation des séances, quitte à faire appel à des prestataires pour prendre en charge une partie de ces prestations. Il faut toutefois noter que le financement de ce type d'actions ne pourra se faire que via des subventions pour des associations affiliées. Un travail a été mené avec la DTN afin de pouvoir diffuser rapidement une information auprès des structures concernées par la phase pilote. Cette information sera reprise de façon plus générale dans la prochaine LOC.

Le Bureau Directeur en prend note.

6. Action de communication autour des nouvelles spécifications cartographiques ISOM 2017-2, ISSprOM, cartes scolaires

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur qu'une communication concernant l'ensemble des nouvelles spécifications cartographiques publiées au cours des 6 derniers mois est prévu prochainement d'une part sous forme d'un bulletin de liaison des experts spécifique et d'autre part dans la prochaine LOC afin d'essayer de toucher tous les cartographes bénévoles. L'ensemble de ces spécifications ont par ailleurs été traduites en français et sont d'ores et déjà en ligne sur le site fédéral. Le Bureau Directeur en prend note.

7. Gestion des listes de qualifications au niveau ligue

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur du fait que de nombreuses erreurs ont été détectées par le Secrétariat administratif concernant la gestion des listes de qualification. Il serait donc plus efficace de demander au secrétariat administratif de la FFCO de faire ce travail à partir des résultats des championnats de ligue. Il envisage donc une modification du Règlement des Compétitions dans ce sens. Le Bureau Directeur en prend note.

8. Podium des Championnats de France Moyenne Distance : information sur les problèmes rencontrés

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des problèmes rencontrés lors des podiums des Championnats de France MD liés au traitement incorrect des licenciés de nationalité étrangère. Un travail commun d'analyse du mode de traitement des licenciés étrangers par les autres fédérations (FFA, FFTri, FFME, FFN, FFPJP, ...) est en cours en liaison avec la DTN. Il pourrait conduire à une proposition de modification du Règlement des Compétitions.

Le Bureau Directeur en prend note.

9. Règlement des Compétitions 2020 : calendrier d'approbation

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur du calendrier prévisionnel relatif à l'approbation du Règlement des Compétitions 2020. Un premier projet sera présenté lors du Comité directeur du 15 juin. L'objectif est de pouvoir conclure sur ce sujet lors du Comité Directeur du 5 octobre 2019. Le Bureau Directeur en prend note.

10. Point sur les démarches de soutien aux CTS

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des actions menées pour le soutien aux CTS et du support continu de la FFCO vis-à-vis de ceux-ci. Le Président précise également, qu'au niveau du mouvement sportif, la position des présidents de fédération est en soutien de leurs CTS, avec le souhait d'un changement de gestion pour une meilleure efficacité. Le Bureau Directeur en prend note.

11. CNOSF : Opération « Sentez-vous Sport » 2019

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNOSF pour l'opération « Sentez-vous Sport 2019 ». Après discussion, le Bureau Directeur valide le fait que la FFCO peut aider au niveau matériel, mais pas au niveau ressource humaine. Le Président va en informer la Ligue Ile-de-France.

12. CNOSF : Séminaire éducation du 04/06/2019

Le Président informe le Bureau Directeur de la tenue du séminaire éducation, proposé par le CNOSF, le 04/06/2019 de 14h à 17h. Le Bureau Directeur en prend note.

13. COSMOS : Assemblée Générale annuelle du 19/06/2019

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la prochaine Assemblée Générale du COSMOS qui doit avoir lieu le 19/06/2020. Le Bureau Directeur prend note qu'aucun représentant de la FFCO ne peut participer à cette Assemblée Générale.

14. Ministère des Sports : construction d'un indicateur sport-santé

Le Président informe le Bureau Directeur que le Ministère des Sports demande la construction d'un indicateur sport-santé. Le Bureau Directeur prend note que la DTN va traiter ce sujet et répondre dès que possible.

15. Boutique FFCO : Commercialisation des tickets de pré-balisage

Le Président questionne le Bureau Directeur sur la pertinence de poursuivre la commercialisation des tickets de pré-balisage dans la mesure où ces tickets sont également commercialisés par les fournisseurs spécialisés habituels. Après discussion, le Bureau Directeur valide le fait, qu'après épuisement des stocks, la boutique FFCO n'assurera plus la commercialisation de ces tickets de pré-balisage.

16. Format de la prochaine Conférence des Présidents de Ligue

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur que, suite à la demande formulée lors de la dernière Assemblée Générale, les Présidents de Ligue avaient été invités à proposer un nouveau format pour la Conférence des Présidents de Ligue et que sur 13 ligues, seules cinq ont répondu. Quatre ligues (Nouvelle Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur, Ile-de-France et Centre) proposent une rencontre sur un jour et demi (1 jour en conférence et ½ journée réservée pour les ligues entre elles) et une ligue (Pays-de-la-Loire) propose une réunion par vidéoconférence tous les deux mois.

Le Secrétaire Général propose d'informer les ligues de cette synthèse et de partir sur cette base d'un jour et demi (samedi 23 novembre et dimanche 24 novembre au matin) pour la prochaine Conférence des Présidents de Ligue, ce qui correspond à la majorité des réponses. Le Bureau Directeur valide et mandate Daniel ANDRE, qui s'est proposé, pour coordonner et animer cette demi-journée du dimanche 24 matin réservée aux ligues.

17. Point sur le dossier Service Civique

Le Secrétaire Général propose au Bureau Directeur un point d'avancement sur le dossier Service Civique. Suite à la reconduction de l'ensemble des trois postes, des candidatures correspondant au profil demandé ont été reçues et les candidats vont être rencontrés. Le Bureau Directeur prend note de cette possibilité de recrutement.

18. Proposition calendrier WRE 2020

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur sur les courses WRE proposées pour l'année 2020 et qui seront à valider au prochain Comité Directeur. Le Bureau Directeur en prend note.

Fin de réunion à 20h35

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI